

**DECISION N°1168/2014 DU 23 OCTOBRE 2014**

**Portant attribution de marché de fourniture d'une porte de garage  
à la Quarantaine de Miquelon**

**LE PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE  
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code des marchés publics ;
- VU** la délibération n°79/2012 portant délégation d'attributions au Président du conseil territorial et au conseil exécutif ;
- VU** le budget territorial 2014 ;
- VU** la demande de devis en date du 03 septembre 2014 du service Cellule Agricole Espaces Ruraux et Naturels de Miquelon ;
- VU** la proposition de la société Co-RENO SARL du 18 septembre 2014 ;
- VU** l'avis favorable de la commission des marchés adaptés du 22 octobre 2014 ;

**DECIDE**

**Article 1** : Le marché pour la fourniture d'une porte de garage à la Quarantaine de Miquelon est attribué à la société CO-RENO SARL pour un montant de QUATORZE MILLE DEUX CENT TRENTE CINQ EUROS (14 235€).

Le Président est autorisé à signer tous les actes nécessaires pour sa passation et son exécution.

**Article 2** : La dépense sera imputée au chapitre 23, nature 231328, fonction 74 du budget territorial.

**Article 3** : Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmis au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Transmis au représentant de l'État

Le

Publié le

**ACTE EXÉCUTOIRE**

**Le Président**



**Stéphane ARTANO**

**SAINT-PIERRE et MIQUELON**

Reçu à la Préfecture  
Le ..23..OCT..2014.....

**PROCÉDURES DE RECOURS**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon

Adresse : BP 4200 - Code postal : 97500 - Ville : Saint-Pierre

Tél. 05 08 41 10 30 - Télécopieur 05 08 41 27 12